

RAPPORT D'ACTIVITÉ

14

amue

MUTUALISATION + SOLUTIONS

ÉDITO

*+ Édito Stéphane Athanase,
directeur de l'Amue*

Comme vous pourrez le lire dans ce rapport d'activité, l'année 2014 a été riche en évènements, conférences et développements de solutions logicielles.

Elles répondent, nous travaillons collectivement beaucoup pour que cela soit le cas, du mieux possible aux attentes et besoins de nos adhérents.

Nous poursuivrons nos efforts pour les rendre encore plus attractives et qu'elles correspondent le plus justement aux problématiques majeures des établissements.

La place de nos adhérents constitue un élément structurant.

Au-delà de la seule description de ces actions, c'est le sens général et la cohérence qu'elles portent qu'il convient de souligner. La place de nos adhérents constitue de ce point de vue un élément structurant à mettre plus particulièrement en exergue.

Ils ont répondu présents au cours de l'année 2014 en investissant nombreux les lieux de décision, de pilotage de l'Agence. Dans de nombreux cas, les établissements ont été à l'origine de propositions de mise en place de nouvelles formations et de partenariats plus poussés dans le cadre de la réalisation de solutions logicielles. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés ici. Il s'agit bien là d'un point essentiel.

L'Amue existe pour et par ses adhérents. Il est vital de maintenir et développer ce continuum entre l'Agence et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Cela passe par la valorisation du patrimoine des établissements dans les domaines de gestion pour lesquels l'Agence organise la coopération et sert de support.

Cela passe par une association beaucoup plus étroite des établissements dans la construction de notre offre et dans sa réalisation opérationnelle. Cela implique un dialogue renouvelé, fondé sur l'animation de réseaux, sur la clarté et la franchise de nos débats. La confiance se gagne dans chacune de ces actions.

L'AGENCE EXISTE POUR ET PAR SES ADHÉRENTS

TABLE DES matières

0.0 | ÉDITO

0.2 ÉDITO STÉPHANE ATHANASE, DIRECTEUR DE L'AMUE.....	1
---	---

1.0 | CHIFFRES-CLÉS

.....	5
-------	---

2.0 | LE SYSTÈME D'INFORMATION

2.1 DOMAINE FORMATION, VIE DE L'ÉTUDIANT	11
2.2 DOMAINE RECHERCHE	12
2.3 DOMAINE RESSOURCES HUMAINES.....	14
2.4 DOMAINE GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE	16
2.5 DOMAINE PATRIMOINE.....	17
2.6 DOMAINE PILOTAGE	18

3.0 | LES FORMATIONS

3.1 LES FORMATIONS INTER-ÉTABLISSEMENTS.....	21
3.2 LES FORMATIONS SPÉCIFIQUES INTRA-ÉTABLISSEMENT	22
3.3 LES FORMATIONS DANS LE CADRE DES DÉPLOIEMENTS DES LOGICIELS	23

4.0 | LES SERVICES

4.1 LES ACHATS : UNE SOURCE D'ÉCONOMIES	25
4.2 RÉFORMES, NOUVEAUX CONTEXTES, THÉMATIQUES ÉMERGENTES ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT !	26
4.3 DES CONFÉRENCES POUR NOUS RASSEMBLER.....	28
4.4 VOUS OUTILLER : LES PUBLICATIONS	29
4.5 NOS EXPERTISES À LA CARTE.....	29

5.0 | ET QUOI DE + EN 2014 ?

5.1 LA GBCP EN MODE PROJET.....	32
5.2 L'OFFRE BOB : L'IMAGE ET LE SON	32
5.3 DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX.....	33
5.4 UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE NOS ADHÉRENTS	34
5.5 LE CIL ET LA CNIL	34

6.0 | LA GOUVERNANCE

6.1 UN CA RENOUVÉLÉ.....	36
6.2 LES 172 ADHÉRENTS (AU 31.12.2014).....	37
6.3 COMPTABILITÉ ANALYTIQUE	40
6.4 BILAN FINANCIER	41

1.0

1.0 | chiffres-clés

 172 adhérents

 21 ans d'expertise

 1 031 135
pages vues sur www.amue.fr

60 000
moyenne de visiteurs par mois



TOP 3 | provenance
DES VISITEURS

41 ×
Lettres distribuées

12 000
Abonnés à la
lettre Act'U 2014

 LES 3 ARTICLES LES + LUS en 2014 

- 1 Le catalogue de formation 2014
- 2 Guide relatif au fonctionnement et à la gestion des universités
- 3 Se préparer à la GBCP

sur le web



14 LOGICIELS
couvrant les principaux secteurs de gestion

193 sessions

150 formateurs

FORMATION

stagiaires

1 centrale d'achats

10 accords-cadres

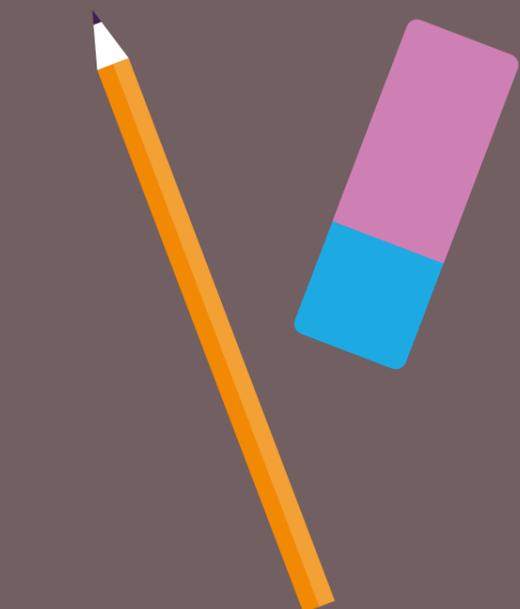
2 SITES

PARIS

MONTPELLIER

42 personnes

105 personnes



147 agents | dont 33 avec plus de 10 ans d'ancienneté

+ 108 | contractuels

39 | fonctionnaires +

3 congés maternité

4 congés paternité

+ **41 ans** moyenne d'âge

+ **34 agents** ont suivi une formation dispensée par l'Amue

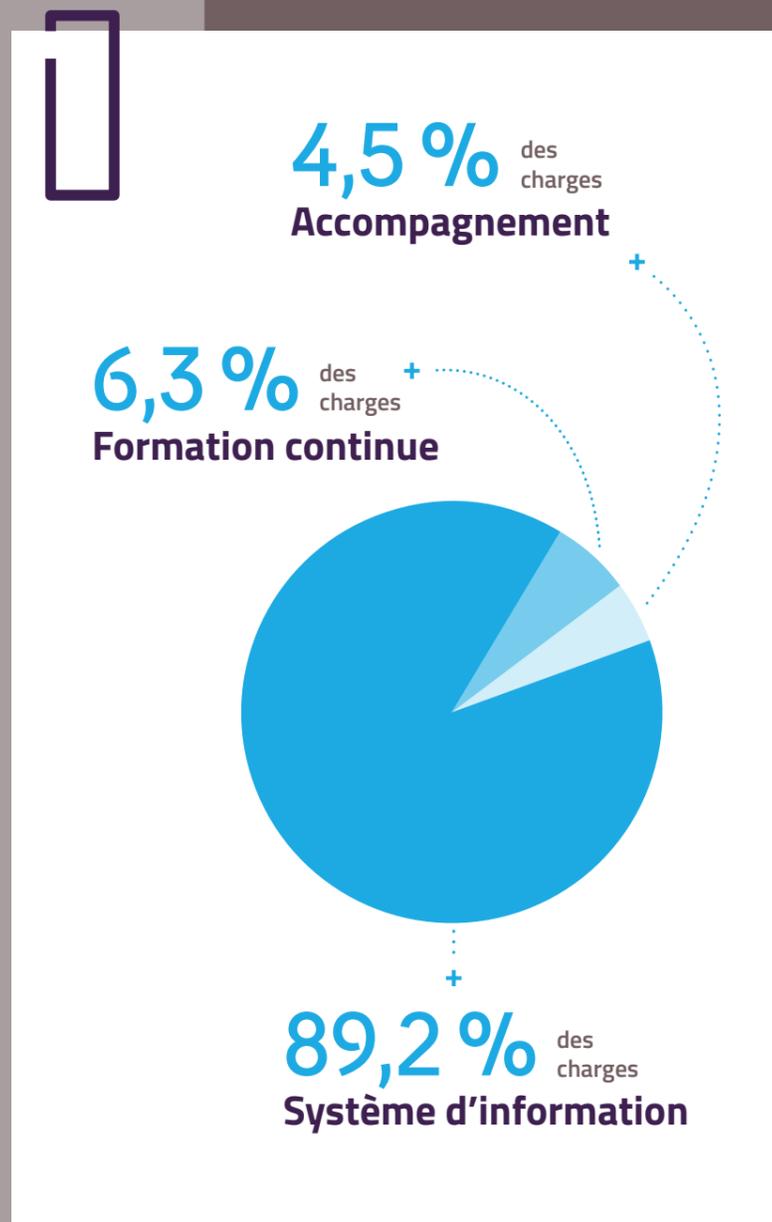
+ **70 %** des personnes ont suivi au moins une formation

76/71

PARITÉ
Homme / Femme



Budget



2.0



2.0 | LE SYSTÈME D'INFORMATION

2.1 | DOMAINE FORMATION, VIE DE L'ÉTUDIANT

2.2 | DOMAINE RECHERCHE

2.3 | DOMAINE RESSOURCES HUMAINES

2.4 | DOMAINE GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

2.5 | DOMAINE PATRIMOINE

2.6 | DOMAINE PILOTAGE

En 2014, l'Amue s'est fixée comme ambition de trouver le juste équilibre entre la production de logiciels et l'ensemble des activités et prestations qui les précèdent et les accompagnent.

En effet, avant même de lancer la réalisation d'un projet, un travail fondamental doit être réalisé tant pour capter les enjeux et synthétiser les besoins des adhérents, que pour préparer et réaliser les partenariats indispensables à sa réussite. 2014 fut, en ce sens, une année importante pour les futurs systèmes d'information des domaines de la formation et vie de l'étudiant et de la recherche. Pour le premier, un travail actif a été mené avec l'association Cocktail dans la perspective du projet de remplacement de la solution Apogée/ROF. Pour le second, c'est un rapprochement avec les organismes de recherche et le CNRS dans le cadre des solutions Dialog et Geslab qui a été mis en œuvre.

Dans ces deux domaines fondamentaux au cœur du métier des universités, l'Amue s'efforce par les travaux d'urbanisation qu'elle mène avec ses partenaires, de concilier les besoins des établissements, des unités de recherche, des enseignants chercheurs, et des étudiants.

2014 a été une année riche et productive :

- + De nouvelles solutions logicielles sont entrées dans une phase de réalisation, en méthode agile: Siham PMS, solution de pilotage de la masse salariale (intégrée avec Siham et Harpège, mais interoperable avec toute autre solution) et Sinchro, solution de collecte des feuilles de temps des chercheurs. Leur déploiement industriel aura lieu en 2015.
- + Le projet Sinaps (référentiels, orchestration de processus métiers, urbanisation du SI) a démarré ses ateliers de conception à l'automne, fort d'un groupe projet constitué de douze établissements utilisateurs de solutions Amue et Cocktail, et autres. Ce projet est conçu pour intégrer l'offre globale Amue, mais aussi pour permettre aux établissements de réaliser l'intégration de leur SI mobilisant des solutions d'éditeurs tiers.

+ Des déploiements ont débuté ou été réalisés pour les nouvelles solutions ou nouveaux modules (Sifac démat, Sifac Web, Siham, Siham PMS, Sinchro...) au travers desquels des dispositifs d'accompagnement sont proposés depuis les impacts sur les processus et organisations jusqu'à la technique.

+ La maintenance technique et fonctionnelle de l'offre existante a fait l'objet d'un effort constant. L'évolution réglementaire de la période a été intense et a touché tous les domaines métiers: ressources humaines, finances comptabilité avec notamment la réforme majeure que représente la GBCP, prise en compte du cadre national des formations (parcours types)...

L'Amue tient à maintenir un patrimoine documentaire important, un dispositif de formation relatif à tous ses produits, et de délivrer des supports de qualité sur lesquels ses adhérents peuvent s'appuyer.

Ces actions restent indissociablement liées à l'évolution même du paysage de l'ESR et des adhérents : les regroupements d'établissements, les fusions, les COMUE, etc. mobilisent les équipes de l'Amue qui s'engagent à les accompagner dans la recomposition de leur SI.

Pour faire face à cette sollicitation croissante, l'Amue a mis l'accent en 2014 sur l'usage des dispositifs de web conférence, et de e-learning afin de toucher plus facilement un plus grand nombre d'acteurs. La qualité des échanges en présentiel reste un atout de l'Agence et nos équipes ont réuni tout au long de l'année un grand nombre de nos adhérents au travers des différents projets, ateliers et groupes de travail ainsi que des clubs utilisateurs Sifac et Apogée/ROF, événements dont la qualité et le bénéfice sont unanimement reconnus.

2.1 | Domaine formation, vie de l'étudiant

+ APOGÉE – ROF

L'Amue soutient encore et toujours ses adhérents dans la transformation du paysage de l'enseignement supérieur. Cette année, ce sont les universités bordelaises (Bordeaux 1, 2 et 4) et montpelliéraines (Montpellier 1 et 2) qui ont souhaité un accompagnement pour la fusion de leurs bases Apogée (les premières ont fusionné en début d'année 2014, les secondes au 1er janvier 2015).

L'apparition des COMUE donne un nouveau sens aux préoccupations des établissements quant à leur offre de formation. Avec eux, l'Amue a engagé des travaux autour des regroupements, dans lesquels le domaine formation et vie de l'étudiant s'est activement impliqué en 2014. Un atelier de travail au premier semestre 2015, en sera la première réalisation concrète.

Mais le cœur de l'activité de 2014, c'est l'évolution régulière de l'application Apogée, qui améliore l'interopérabilité avec ses partenaires, comme cela a été le cas avec la mise en place de l'interrogation d'Aglaé en temps réel, lors de l'inscription des étudiants par le biais des services numériques.

La force d'Apogée réside aussi dans sa cohérence avec les différentes évolutions réglementaires. Ainsi, 2014 a vu l'intégration du nouveau formulaire de sécurité sociale ou encore la prise en compte de la réforme du cadre national des formations avec la gestion des parcours-types et des multi-domaines.

L'application de gestion de l'offre de formation ROF, utilisée aujourd'hui par 11 établissements, a été optimisée techniquement et ergonomiquement en 2014 afin de la rendre plus agréable aux utilisateurs.

COHÉRENT AVEC LA RÉGLEMENTATION, INTEROPÉRABLE AVEC SES PARTENAIRES

FAITS ET CHIFFRES :

- + Apogée, ROF et Sicles unissent leurs forces. En 2014, les 3 équipes ont fusionné.
- + 14 ateliers, ayant réuni 246 participants d'établissements, ont rythmé l'activité Apogée/ROF

+ RENOUELEMENT DU SI FORMATION ET VIE DE L'ÉTUDIANT

Depuis cette année, le renouvellement d'Apogée/ROF a un nom : Sicles. Au cours de l'année 2014, un comité d'orientation stratégique (COOS) a été mis en place, composé d'établissements, des réseaux (ADGS, ADSI, CSIESR, VPCFVU) et des instances (CPU).

La présentation des études préalables réalisées aux cours des années précédentes a permis à ses membres d'orienter le projet vers le socle proposé par l'association Cocktail au travers de sa solution SVE.

Le début d'année 2015 devrait donc confirmer le partenariat entre l'Amue et Cocktail suite au cadrage des aspects organisationnels du projet.

LE RENOUELEMENT, C'EST DEMAIN!

2.2 | Domaine recherche

2014 a été l'occasion de relancer les projets du SI Recherche: rédaction des conventions Geslab et Dialog, étude d'urbanisation pour Caplab, lancement de Sinchro (feuille de temps), et finalisation de l'étude REFP (Référentiel partagé).

+ CAPLAB

Des travaux d'urbanisation ont débuté de façon à identifier le périmètre de CAPLAB réellement commun à tous les acteurs. Sont en jeu les sujets de description de l'activité scientifique, des projets, pour lequel le besoin d'une fonction SI semble faire l'unanimité, et les besoins de fonction de pilotage global, ainsi que de plateforme de travail collaborative à destination des chercheurs, besoins déjà couverts pour certains établissements partenaires. Ces travaux doivent donc aboutir à une architecture logicielle permettant à chacun de préserver son capital SI, par la modularité et l'interopérabilité. Demeure néanmoins l'objectif premier du SI recherche consistant à proposer aux UMR un outillage harmonieux et si possible unique.

+ SINCHRO (FEUILLE DE TEMPS)

L'Amue a lancé la construction du logiciel Sinchro en juillet 2014. Accessible via une interface web, cette solution répond à l'obligation des établissements de déclarer l'ensemble des temps (y compris les congés, les décharges de services...) des chercheurs ayant participé à des projets européens.

Quatre sites pilotes (université de Rouen, université Paris-Sud, Université de Lorraine et Inserm) se sont particulièrement impliqués de septembre à décembre 2014.

Le 25 novembre, l'Amue a présenté Sinchro à 70 correspondants Europe de la CPU réunis dans le cadre du Clora à Bruxelles (Club des Organismes de Recherche Associés - Passerelle entre la recherche publique française et les institutions européennes) qui lui ont réservé un accueil très favorable.

SINCHRO, POUR SIMPLIFIER LA SAISIE ET LA GESTION DES FEUILLES DE TEMPS

+ GESLAB

L'Amue et le CNRS ont finalisé fin 2014 la convention partenariale pour la mise en œuvre de l'application Geslab (gestion financière des unités de recherche), et constitué un groupement de commandes dans le cadre du renouvellement du marché de maintenance. L'appel d'offres a été publié fin novembre 2014. [Ndlr : la convention a été signée le 20 janvier 2015].

+ PROCESSUS BUDGÉTAIRE PARTAGÉ (PBP)

L'Amue et le CNRS ont finalisé fin 2014 la convention partenariale pour la construction de Dialog, l'outil de gestion au centre du processus budgétaire partagé. [Ndlr : la convention a été signée le 20 janvier 2015].

+ RÉFÉRENTIEL PARTAGÉ (REFP)

L'étude d'opportunité du REFP s'est achevée en mars 2014.

En amont, le groupe de travail REFP, a réalisé un démonstrateur dans le but de prouver la valeur ajoutée d'un tel référentiel. Ce démonstrateur, réalisé en 1 mois et demi par les équipes Amue (REFP), CNRS (Dialog) et du Ministère (RNSR et Pelican), a été interfacé avec le RNSR, Dialog et la plateforme PELICAN.

+ GRAAL

L'Amue a cessé son activité d'assistance en partenariat avec les experts du GIS Graal.

2.3 | Domaine ressources humaines

+ SIHAM

L'activité de l'année 2014 s'est concentrée sur deux objectifs principaux :

- + La stabilisation des fonctionnalités déjà exploitées en gestion administrative
- + La refonte de l'offre de déploiement, afin de sécuriser ce chantier pour les sites qui se positionneront à l'avenir sur la mise en œuvre de la solution.

Le déploiement a été suspendu pendant cette période.

a + Gouvernance: un comité de pilotage resserré

En 2014, le comité de pilotage, a pleinement joué son rôle dans la priorisation des dossiers à traiter, permettant ainsi la mise en œuvre d'un plan d'actions fort, qui associe l'Amue à l'ensemble de ses partenaires sur ce projet (Accenture et Sopra HR Software) et répond ainsi aux objectifs fixés. Une autre étape dans la gouvernance du produit est maintenant à construire, en ouvrant cette instance aux représentants institutionnels du projet, dans le but de favoriser son déploiement massif.

b + Construction et maintenance: une solution aboutie sur le périmètre déployé

Tout au long de l'année 2014, les fonctionnalités qui avaient été jugées difficilement exploitables (la gestion des habilitations, les congés pour les agents non titulaires, la production des éléments relatifs au Compte Individuel Retraite ainsi que la performance des web services proposés) ont été revues pour répondre à la fois aux exigences réglementaires, mais aussi aux pratiques en établissement dans l'utilisation qui est faite de leur SIRH.

c + Déploiement: une méthodologie revue, pour de nouvelles ambitions

Pour faciliter le passage de nouveaux établissements à Siham, deux actions de fond ont été entreprises par l'Amue en 2014 :

- + La création d'une action de pré-déploiement SIRH : un cursus de réflexion et d'aide à la prise de décision sur la mise en œuvre d'un nouveau SIRH au sein d'un établissement. Il s'agit d'accompagner les établissements dans la structuration de leur équipe projet, ainsi que dans la préparation des principaux chantiers à anticiper (formation métier des gestionnaires, fiabilisation des données agents, sensibilisation aux actions de conduite du changement à mettre en œuvre...)
- + La mise à jour de notre cursus de déploiement, repensé sur 12 mois et pour lequel l'ensemble des actions à mener, organisationnelles, métiers, fonctionnelles ou techniques, sont pilotées ou suivies par l'Amue. Un accompagnement renforcé est également prévu sur les sujets les plus sensibles, comme l'installation de la solution, sa personnalisation, la reprise de données ou le cycle de formation à l'outil.

+ SIHAM PMS

La période a été consacrée à la construction de la solution Siham PMS et à la validation des travaux menés en interne. Cette nouvelle solution de pilotage de la masse salariale et des emplois de l'Amue, réalisée avec l'aide de 7 établissements pilotes, propose désormais aux établissements RCE les fonctionnalités de suivi et de prévision pluriannuelle des dépenses de personnels et des emplois. Reposant sur une approche multidimensionnelle particulièrement innovante et performante, Siham PMS est la première solution proposée par l'Amue exclusive-

ment en mode « services », répondant ainsi au souhait de ses partenaires. Elle peut également être connectée à tout type de SIRH. Naturellement la valeur ajoutée de Siham PMS sera plus performante avec la solution Siham grâce à la richesse et au niveau de complétude des données de l'application.

En décembre 2014, 18 établissements se sont positionnés pour un déploiement de la solution Siham PMS sur l'année 2015.

LE MODE SERVICES, UNE SOLUTION SIMPLE ET FACILITANTE

L'établissement s'abonne à la solution Siham PMS puis l'utilise via une connexion sécurisée au lieu de l'acquérir et de l'installer sur son propre matériel. Le mode services offre des accès parfaitement sécurisés, une très haute disponibilité de l'application, une maintenance réglementaire et technique prise en charge par l'Amue, et permet à l'établissement de recentrer ses activités sur son cœur de métier.

+ HARPÈGE

La maintenance continue

L'activité de maintenance s'est poursuivie en 2014 avec 15 nouvelles livraisons.

Celles-ci incluaient notamment des évolutions réglementaires, des adaptations pour faciliter l'activité du gestionnaire, la remontée vers l'infocentre RH du Ministère (DATUM Agent non titulaire) ainsi que l'interface d'Harpège vers Siham PMS.

Sur le plan technique, deux migrations importantes ont eu lieu, la première au printemps concernant Java, la seconde à l'automne relative à Business Object.

FAITS MARQUANTS

- + 643 demandes d'assistances ont été traitées.

+ POEMS

Le ministère du Budget est l'éditeur de l'application Poems, avec une mise à disposition de cette application par l'Amue au profit de ses adhérents. L'outil, relativement peu utilisé, est progressivement abandonné au profit de Siham PMS, répondant mieux aux attentes des établissements en matière de prévision de la masse salariale.

+ EVRP

Face à aux évolutions réglementaires dans le domaine santé et sécurité, le besoin d'une solution d'évaluation des risques professionnels au sein des établissements s'impose. L'activité 2014 s'est donc concentrée sur l'optimisation des performances de l'application avec une dizaine de livraisons réparties en 4 lots sur l'année. Parallèlement, des ateliers d'expression de besoin se sont tenus pour définir les fonctionnalités qui constitueront les évolutions de 2015, comme le suivi des transformations des unités de travail. Cette évolution importante permettra de suivre les transformations des unités de travail lors des fusions, fermetures ou

éclatements des unités de travail, et ainsi transférer le suivi des risques capitalisés en vue d'une restitution dans le nouveau document unique de la nouvelle structure de l'unité de travail créée, répondant ainsi parfaitement à l'exigence du « principe de continuité » de l'évaluation des risques professionnels.

UN ACCOMPAGNEMENT À LA CARTE ET SUR MESURE

Afin de rendre la solution accessible à tous les établissements avec un tarif attractif, l'accompagnement au déploiement a été revu en conservant uniquement les ateliers nécessaires à la bonne réussite du projet. En cas de besoin d'accompagnement complémentaire au niveau métier et fonctionnel, des prestations optionnelles sont possibles et proposées par l'Amue.

2.4 | Domaine gestion financière et comptable

+ SIFAC

a + GBCP année 0

2014 a été l'année de départ des études préalables à la mise en œuvre de la GBCP dans Sifac. Après 15 ateliers d'expression des besoins et la participation de 15 référents d'établissements, la conception générale s'est déroulée avec 6 référents au travers de 12 ateliers supplémentaires.

2015 verra les travaux d'intégration dans Sifac des évolutions liées à la GBCP.

Les 25 et 26 juin 2014 à l'Université Montpellier 1, le programme du Club'U a été largement consacré à la réforme, et l'évènement a encore une fois été suivi par plus de 200 participants, confirmant ainsi le succès de cette 6^{ème} édition.

b + De nouvelles fonctionnalités

Au-delà des évolutions réglementaires (finalisation de Nacres, nouveau taux de TVA, préparation du Fichier des Ecritures Comptables FEC), les équipes ont permis de faciliter l'utilisation de Sifac avec, entre autres, l'enrichissement de Sifac Web et les états simplifiés détaillés. Enfin, toujours dans le cadre de la simplification et l'harmonisation du fonctionnement en établissement, la notion de « service fait non valorisé » a été supprimée.

En parallèle, c'est en 2014 que les travaux de préparation à l'extension de la fonction « Missions » dans Sifac Web sont finalisés afin de mettre à disposition en 2015 cette fonctionnalité attendue par les établissements.

c + L'accompagnement

Une nouvelle formation vient enrichir le catalogue: « Sifac: administration – exploitation – niveau 2 ». Elle permet aux correspondants Sifac en établissement de compléter leurs connaissances pour répondre aux demandes des utilisateurs et mieux détailler les demandes d'assistance.

Le 9 septembre 2014, l'Amue a organisé une conférence « Comptabilité analytique: aide à la décision » destinée à la gouvernance des établissements. Cette journée a été l'occasion pour quatre établissements ayant bénéficié en 2013 d'un accompagnement Amue sur la mise en place de leur comptabilité analytique et la production de données via Sifac, de présenter leur projet et les résultats. Lors d'une seconde journée, des ateliers techniques d'approfondissement ont été animés par des contrôleurs de gestion pour partager la modélisation dans Sifac.

+ SIFAC DÉMAT

Intégration de la solution et déploiement facilité

Le premier semestre 2014 aura permis aux pilotes et aux premiers établissements de la vague 1 d'identifier les évolutions nécessaires du produit, ainsi que les composants devant être stabilisés. Au second semestre, l'Amue les a testés puis livrés.

L'expérience de la vague 1 a permis d'améliorer considérablement le processus de déploiement et l'accompagnement Amue dans ce cadre: le planning de déploiement a été reconsidéré, les installations techniques sont dorénavant prises en charge par l'Amue.

Les sept établissements de la vague 2 ont également bénéficié d'un accompagnement de proximité renforcé sur les aspects fonctionnels et techniques, et de supports documentaires optimisés. En parallèle, l'équipe Amue a entamé un travail de rénovation de la base et des supports de formation à l'outil. Désormais, mieux préparés à l'arrivée de Sifac Démat, les établissements pourront démarrer l'exploitation dans de meilleures conditions.

En vue de la troisième vague de déploiement, le projet Sifac Démat a été présenté à Paris fin novembre 2014 et les premiers établissements intéressés ont commencé à se positionner.

2.5 | Domaine patrimoine

En janvier 2014, les premiers travaux pour l'élaboration d'un accord-cadre multi-attributaires ont été lancés. Cet accord-cadre doit permettre aux adhérents qui le souhaitent de s'équiper de la solution patrimoniale de leur choix.

Cette année 2014 a donc été consacrée à la définition des besoins et l'élaboration d'un cahier des charges pour le lancement de la consultation des fournisseurs prévue début 2015. L'Agence a constitué un groupe de travail composé de référents établissements parmi lesquels: des établissements contraints à migrer vers un nouvel outil suite à l'arrêt de la solution qu'ils utilisaient, des établissements non encore équipés et des universités utilisant déjà un logiciel mais souhaitant faire bénéficier le groupe de travail de leur pratique. La mise en service de l'accord-cadre doit intervenir au cours du second semestre 2015.

2.6 | Domaine pilotage

+ SINAPS

Les 30 juin et 1er juillet 2014, 100 personnes ont participé à deux journées dédiées à la découverte du projet Sinaps qui vise au pilotage des processus métier transversaux et des référentiels de données proposés par l'Amue. Depuis la rentrée 2014, les travaux de construction de Sinaps sont lancés.

Cet outil a pour objectif d'introduire des référentiels de données et d'automatiser des processus faisant intervenir plusieurs applications.

À la clé, une amélioration du pilotage par une meilleure maîtrise des données partagées, des gains de temps opérationnels par la suppression de tâches automatisables (double saisie, contrôle papier etc.) et une meilleure interopérabilité et urbanisation du SI, le tout dans le contexte d'un établissement ou dans le cadre d'un regroupement d'établissements tel qu'une Comue.

DES ÉTABLISSEMENTS PILOTES REPRÉSENTATIFS DE LA CIBLE DE DÉPLOIEMENT: 7 CONVENTIONS SIGNÉES, 5 EN COURS DE SIGNATURE

a + Une première version pour 2015

Le périmètre de Sinaps Version 1 comporte plusieurs lots: les référentiels des personnes (personnes ressources, apprenants et externes), celui des structures (structures organisationnelles, financières et de recherche), ainsi que le référentiel des nomenclatures et un processus concernant la gestion des droits de scolarité.

Un socle industriel en fait également partie, permettant ainsi aux établissements de personnaliser localement Sinaps, soit par du paramétrage, soit par du développement.

Les 12 établissements pilotes (1 organisme de recherche, 2 écoles, 9 universités) sont répartis sur les différents lots du projet. Ce parallélisme permet une construction plus rapide et la diversité d'établissements offre une vision partagée et représentative de la cible.

Le 23 septembre 2014, un premier séminaire d'immersion a réuni l'ensemble des personnes participant au projet Sinaps, avec l'ambition de créer de la synergie et poser les fondamentaux pour un lancement de projet optimal en phase pilote.

Le socle technique retenu, après consultation des associations A-DSI et CSIESR, reposera sur les outils Orchestra Networks EBX et Information Builders Iway service manager.

Des ateliers de pré-cadrages des premiers lots ont réuni les pilotes en fin d'année et se sont poursuivis en 2015.

LES ÉTABLISSEMENTS PILOTES

Université de Lorraine, Université de Lyon 1, Université de Toulon, Université de Nice, Université de Saint Étienne, Université de Montpellier 3, Université de Toulouse 2, Université de Toulouse 3, Université de Paris 1, IRSTEA, Chimie Paris Tech, INP Toulouse.

b + Une approche de construction agile

La construction de Sinaps est bâtie selon une démarche agile tout en gardant la capacité d'approche globale sur le SI.

En 2014 les fondations de cette démarche ont été posées. Elle repose surtout sur la priorisation par la valeur métier et une construction itérative pour chaque lot avec une visibilité à chaque phase par les utilisateurs.

Depuis juin 2014, le comité de pilotage du projet Sinaps, composé de la CPU, des représentants d'établissements pilotes, des associations représentatives des métiers de l'ESR, de Cocktail, et de l'Amue, s'est réuni à trois reprises.

c + Définir le bon accompagnement des pilotes pour accueillir le projet

Le projet ayant un impact à la fois sur les systèmes d'information et le métier, l'accompagnement des établissements a été défini selon plusieurs axes:

+ **Une analyse de la situation établissement** a été mise au point par l'Amue afin d'alimenter les différents chantiers de déploiement.

Elle est composée de 3 domaines d'analyse (Données, règles métiers, processus) et de trois axes (la connaissance, la gouvernance, la technologie mise en œuvre), et permettra d'évaluer la progression de la trajectoire décrite ci-dessous.

+ **La préparation de la trajectoire organisationnelle et informatique:** la cible de Sinaps et la mise en œuvre de la première version nécessitent à la fois de bien cadencer son déploiement, mais aussi de tenir compte des impacts (métier et informatique) et des dépendances projets. Pour piloter cette trajectoire, la réalisation d'un kit, qui consiste à en définir un modèle adaptable selon les contextes, a été engagée en 2014. En effet, la trajectoire doit être étudiée selon le portefeuille de projets (par exemple déploiement d'un nouveau SIRH et de Sinaps), l'impact sur les processus métier et les applications. Elle pourra être par la suite étendue aux futures versions de Sinaps et futurs projets Amue ou établissements.

+ **La préparation de l'accompagnement de la gouvernance des données:** la gouvernance des données consiste à mettre en place les processus et l'organisation pour gérer les données, de référence ou autres. C'est un dispositif à mettre en action lors du déploiement de Sinaps. Pour cela, l'Amue a engagé la préparation d'un modèle de gouvernance adapté à la première version, qui sera personnalisé lors du déploiement de chaque établissement pilote.

3.0

3.0 | Les formations

3.1 | LES FORMATIONS INTER-ÉTABLISSEMENTS

3.2 | LES FORMATIONS SPÉCIFIQUES INTRA-ÉTABLISSEMENT

3.3 | LES FORMATIONS DANS LE CADRE DES DÉPLOIEMENTS DES LOGICIELS

L'offre de formation de l'Amue se caractérise par sa spécificité, sa pluralité et l'actualité des sujets proposés. Les programmes et contenus dédiés au monde de l'enseignement supérieur et de la recherche apportent une forte valeur ajoutée dans la professionnalisation des compétences.

Elle se décline selon trois modalités différentes: les formations continues inter-établissements dans les locaux de l'Amue, celles en intra-établissement sur site et enfin celles qui sont organisées dans le cadre des déploiements de logiciels.

Elle représente une précieuse source de mutualisation, génère de très nombreux contacts à travers une quantité importante d'évènements.

193

sessions de formations

50

sessions de formations spécifiques intra-établissement

5 000

jours de formation

2 500

stagiaires

150

formateurs

3.1 | Les formations inter-établissements

Ces formations organisées dans les locaux de l'Amue sont l'occasion de mixer les publics et ainsi de permettre des échanges de pratiques entre collègues d'établissements.

En plus des sujets récurrents, de nouvelles thématiques ont été proposées afin d'accompagner les transformations de l'enseignement supérieur et de la recherche, notamment:

+ Dans le domaine Pilotage: le partenariat avec le réseau professionnel RELIER qui a permis de développer les formations autour de la qualité.

- + Dans le domaine Formation et vie de l'étudiant :
 - La formation « Construire, évaluer, accréditer l'offre de formation » accompagne prioritairement la vague des établissements concernés par l'accréditation. L'apport des intervenants experts, notamment du MENESR, a été crucial pour garantir l'actualité et la qualité des contenus.
 - La journée sur « Les stages, la nouvelle réglementation » a dû être renouvelée afin de répondre à une très forte demande en lien avec la récente réforme. Les aspects juridiques ont été particulièrement développés en partenariat avec la présidente de l'association JURISUP.
 - Plus spécifiquement sur les examens, un parcours métier/logiciel de 2 journées a été dédié aux responsables des services de scolarité qui associe d'une part, des enseignements sur les procédures en vigueur et le management d'équipe, et d'autre part, un retour sur le bon maniement des outils appropriés (Apogée en l'occurrence).
- + Dans le domaine Finances :
 - La réforme de la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP) mobilise les énergies depuis fin 2013. Les premières sessions « Se préparer à la GBCP » ont ainsi été organisées dès le mois de juin 2014. Afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre d'agents, cette formation a été numérisée et généralisée en mode E-learning à partir de novembre 2014 à tous les établissements adhérents de l'Amue.
 - La mise en place des services facturiers se développe au sein des établissements, il était ainsi opportun de proposer du contenu méthodologique et des bonnes pratiques à travers la formation « Mise en place d'un service facturier : méthodologie ».
 - Enfin, une formation transverse aux domaines Finances et Recherche, met l'accent sur la « Gestion financière des opérations de recherche : niveau avancé » et permet, grâce à un apport méthodologique solide de maîtriser les règles applicables en matière de gestion budgétaire, comptable et fiscale des opérations de recherche.
- + Dans le domaine Ressources Humaines :
 - Depuis déjà 3 ans, la formation « Les fondamentaux de la GRH » connaît un fort taux de participation. Elle méritait d'évoluer vers un niveau avancé : c'est chose faite et la 1^{ère} session a été dispensée en novembre 2014. Elle a ainsi confirmé le besoin d'un « niveau 2 ».
 - Sur les aspects prévention, santé et sécurité au travail, la mise en place des CHSCT dans les établissements a naturellement impliqué le besoin de proposer une formation, qui a ainsi été dispensée à deux reprises. La formation « Animer son réseau d'assistants de prévention » complète ce dispositif.
- + Dans les domaines Patrimoine et Développement Durable :
 - Les nouveautés s'inscrivent dans une démarche d'optimisation des moyens et d'éco-responsabilité notamment à travers les thématiques « Connaître les contrats de chauffage pour optimiser vos dépenses » et « Mettre en œuvre un plan de déplacement campus ».

3.2 | Les formations spécifiques intra-établissement

Les formations « intra » dispensées sur site sont le plus souvent associées à un projet de service ou à des changements structurels, une réorganisation par exemple, nécessitant une remise à niveau des connaissances et compétences des équipes.

Ce sont les sujets concernant la Gestion des Ressources Humaines et la Santé - Sécurité qui connaissent le plus de demandes ainsi que ceux relatifs à la Gestion de projet.

Les établissements ont également sollicité des formations Sifac, Apogée et Harpège dans le cadre d'une optimisation de l'exploitation de ces logiciels. L'objectif est de permettre une meilleure maîtrise à la fois de leur paramétrage et de leurs fonctionnalités avancées afin d'en tirer le meilleur parti.

Ces « intra » peuvent également répondre à un besoin de mutualisation, qu'il soit géographique ou relatif à une population spécifique. Cela a été le cas pour la formation « Conduire un bilan d'émission de gaz à effet de serre » organisée avec la Comue de Lille Nord de France pour le compte de 6 universités et 4 écoles membres de ce regroupement ou encore pour la formation Gestion de projet mise en place en partenariat avec le CSIESR à destination de ses membres.

3.3 | Les formations dans le cadre des déploiements des logiciels

L'Amue met en œuvre un plan de formation de formateurs internes sur l'ensemble des fonctionnalités de logiciels pour permettre un transfert de compétences aux équipes en toute autonomie, et sur la durée. L'année 2014 a ainsi permis de dispenser pour les logiciels FCA Manager, Sifac Démat, Siham, Siham PMS et EVRP, des formations métiers, fonctionnelles, techniques mais aussi des formations en conduite du changement et gestion de projet.

4.0

4.0 | LES SERVICES

4.1 | LES ACHATS: UNE SOURCE D'ÉCONOMIES

4.2 | RÉFORMES, NOUVEAUX CONTEXTES, THÉMATIQUES ÉMERGENTES...

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT!

4.3 | DES CONFÉRENCES POUR NOUS RASSEMBLER

4.4 | VOUS OUTILLER: LES PUBLICATIONS

4.5 | NOS EXPERTISES À LA CARTE

4.1 | Les achats: une source d'économies

L'Agence, aux côtés du Service des Achats de l'État, a accompagné les acheteurs des établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans leur professionnalisation, à travers divers ateliers (organisation de la fonction achats, achat d'énergie, de fournitures de bureau, etc.): c'est le projet Aïda Universités. L'ensemble du travail a été présenté à l'occasion d'une journée de restitution qui s'est tenue en mars 2014.

Par ailleurs l'Agence, à travers sa centrale d'achats et ses accords-cadres, a continué d'offrir aux établissements des prestations de qualité: prix attractifs, sécurisation des procédures de passation, harmonisation des achats.

Les « marchés – phares » continuent de bien fonctionner (Matinfos3 a conquis, en 2014, de nouveaux établissements), et deux nouveaux accords-cadres ont vu le jour.

+ DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

L'accord-cadre « déplacement professionnels » - constitué de deux lots: voyages en France et à l'étranger, hébergement en France et à l'étranger - a été proposé aux adhérents à partir de septembre 2014.

+ SOLUTION COLLABORATIVE D'ARCHITECTURE D'ENTREPRISE (MÉTIERS ET SI)

Depuis juillet 2014, les établissements adhérents de l'Amue peuvent acquérir un outil d'analyse des processus métiers (BPA) via une offre de type licence perpétuelle ou en mode service (Saas). Des prestations associées viennent compléter cette offre: conception, paramétrage, formation et assistance au déploiement.

Un groupe de travail réunissant une dizaine d'établissements-pilotes et l'Amue s'est ensuite constitué et des ateliers ont été organisés pour la construction d'un métamodèle commun permettant de partager les travaux dans un mode collaboratif. L'Amue publiera dans ce contexte son offre SI et ses travaux sur les processus métier. Ces publications faciliteront l'urbanisation des SI des adhérents, en les intégrant dans leur architecture. Cette solution commune a été validée fin 2014 et plusieurs établissements ont d'ores et déjà décidé de la mettre en œuvre.

4.2 | Réformes, nouveaux contextes, thématiques émergentes... Accompagner le changement!

Les thématiques abordées, la composition des groupes de travail et l'offre de formation sont revisitées chaque année afin de tenir compte des changements que connaît le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche. De nouvelles formations voient ainsi le jour : en lien avec la réforme de l'accréditation par exemple, « Construire, évaluer, accréditer l'offre de formation ».

+ FAVORISER LA TRANSVERSALITÉ

Le décloisonnement gagne également les établissements (favorisé notamment par le management en mode projet). Pour les accompagner, l'agence multiplie les occasions de rencontres entre les différents métiers des universités. Des groupes de travail rassemblent experts des ressources humaines et de la recherche, pour évoquer la charte européenne du chercheur. La problématique patrimoniale permet d'aborder la question de la TVA mais également de la vie étudiante (séminaire organisé autour des « lieux de la vie étudiante sur les campus et leur animation »).

+ PRÉPARER LE PASSAGE A LA GBCP

Les experts métiers de l'Agence ont été particulièrement mobilisés par la réforme de la Gestion Budgétaire et Comptable Publique dont la mise en place va profondément impacter le fonctionnement des établissements :

- + Un travail de fond sur l'appropriation de la réforme avec 17 experts de 14 établissements, les EPST et les Ministères (MENESR et équipe d'accompagnement GBCP de Bercy);
- + Une conférence « Les impacts politiques et organisationnels de la GBCP » à destination de la gouvernance des établissements, le 2 juillet 2014;
- + Des formations métier (les concepts de la GBCP, des formations de formateurs);
- + Des ateliers d'impacts organisationnels qui doivent permettre aux établissements de traduire les concepts GBCP en impacts organisationnels en leur sein;
- + Des web-conférences d'accompagnement à la conduite du changement;
- + Une formation à distance sur les concepts – « Se préparer à la GBCP » : Fruit d'une étroite collaboration de l'Amue avec l'ESENER et la Direction des affaires financières du MENESR, ce module d'apprentissage à distance est un pré-requis pour toutes les actions d'accompagnement de l'Amue.

LE RÔLE DES RÉFÉRENTS GBCP

L'Amue a demandé aux établissements adhérents de désigner 2 référents GBCP.

Leur rôle :

- + Être le relais entre l'Amue et l'établissement pour l'ensemble des actions menées
- + Construire une équipe projet au sein de l'établissement
- + Échanger avec la gouvernance et être force de proposition suite aux ateliers d'impacts organisationnels
- + Être force de proposition sur l'identification des compétences requises, notamment pour les agents qui suivront les formations dispensées par l'Amue (formations outil et métier)

+ ACCOMPAGNER LES REGROUPEMENTS

Les regroupements contribuent à faire évoluer grandement le paysage institutionnel et territorial de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'Amue, consciente de ces enjeux, a souhaité organiser une conférence le 28 mai 2014 autour de la thématique : « Coordination territoriale : anticiper les changements » en région à l'Université Rennes 2.

À l'issue de cette importante journée d'échanges, un Comité d'Orientation Stratégique a été constitué. Lors de sa première réunion, il a acté le plan d'actions suivant qui se déroulera tout au long de l'année 2015 :

- + Mise en place d'ateliers thématiques (formation et vie de l'étudiant; schéma directeur du numérique; pilotage et gouvernance de site; recherche; conduite du changement et outils collaboratifs).
- + Web-conférences ou séminaires techniques;
- + Création d'une formation « mener à bien son projet de fusion » co-construite avec la Nouvelle Université de Bordeaux;
- + Création d'un espace partagé et d'une liste de diffusion pour échanger les informations, et favoriser la veille réglementaire, etc.

+ MIEUX CONNAÎTRE LES COÛTS DES ACTIVITÉS DES ÉTABLISSEMENTS

L'Agence a participé tout au long de l'année aux travaux du groupe ministériel consacré à la connaissance du coût de l'activité des établissements. Parallèlement, alors même que les universités doivent désormais s'approprier la démarche consistant à apprécier la soutenabilité économique de leur activité de formation, l'Agence a mené une étude des applications de gestion des charges et services d'enseignement. Cette étude s'inscrit dans une réflexion plus globale qui aborde également le pilotage de la masse salariale (Siham PMS) et la feuille de temps destinée à recenser les temps dévolus par les chercheurs à la réalisation d'un projet de recherche (Sinchro).

Cette problématique de maîtrise des coûts est reprise dans de nombreuses formations. Par exemple, la nouvelle formation « Connaître les contrats de chauffage pour optimiser vos dépenses », ouverte en janvier 2014, a rencontré un fort succès et a donc été réitérée au 2^{ème} semestre 2014.

+ UNE VEILLE PERMANENTE

Sur ces sujets d'actualité, comme sur les thématiques plus récurrentes, l'expertise de l'Agence (qui l'a conduite à participer aux réflexions et ateliers menés par le MENESR, par exemple sur les problématiques patrimoniales) et sa légitimité, reposent sur une veille d'autant plus nécessaire que le contexte de l'enseignement supérieur et de la recherche connaît des changements profonds. Cette veille a concerné la formation (réforme de la loi sur les stages, impacts de la création des communautés d'établissements sur l'offre de la formation et la gestion des étudiants) et bien d'autres domaines (principe du « silence vaut accord », etc.).

Dans le cadre d'un dialogue constant entre les experts métier et les équipes qui conçoivent et font évoluer les outils de l'Agence, la veille permet aux systèmes d'information de tenir compte des dernières évolutions législatives ou réglementaires: impacts dans Apogée de la circulaire n°2014-0018 relative aux modalités d'élaboration et de délivrance des diplômes nationaux; conséquence de la circulaire de gestion des BIATSS pour Siham, etc.

Une web-conférence sur « La mise en œuvre de la réforme de la gestion des Pensions » a été organisée le 17 avril 2014 en collaboration avec le SREN (service des retraites de l'éducation nationale). Elle a permis de dresser un panorama complet sur le contexte réglementaire, les points-clés du complètement des CIR, les étapes de la réforme et les actions d'accompagnement des établissements, apportant des éclairages précis à plus de 60 établissements participants.

4.3 | Des conférences pour nous rassembler

Plusieurs temps forts ont permis aux adhérents de l'Agence de se regrouper pour évoquer des thématiques importantes.

Le 28 mai, l'Agence a organisé la première édition de « l'Amue en région », à Rennes afin de marquer le premier temps d'un cycle d'événements et d'actions consacrés aux enjeux de la coordination territoriale pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Le 18 juin, l'Agence a également proposé avec la CPU et le Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche une conférence consacrée au « Handicap, un enjeu majeur pour les établissements du supérieur » afin d'accompagner notamment la mise en place des schémas directeurs handicap.

Le 20 Juin, s'est déroulé à la Maison des Universités le séminaire « L'insertion professionnelle des étudiants: 3^{ème} mission de l'ESR » organisé en partenariat avec l'association ProjetPro.com et la CPU. Cet événement, qui a réuni 137 acteurs de l'insertion professionnelle issus des Bureaux d'aide à l'insertion professionnelle et des structures d'insertion de 51 établissements, a permis de partager et de propager les initiatives les plus porteuses de résultats en ce domaine crucial pour nos adhérents et pour leurs étudiants.

Le 2 juillet, l'Amue a organisé une conférence sur les impacts politiques et organisationnels de la réforme GBCP, avec des interventions du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de vice-présidents, DGS et agents comptables d'établissements. L'objectif était de sensibiliser les gouvernances des établissements aux grands enjeux de la réforme et de leur conséquence sur l'organisation.

Le 3 octobre, s'est tenue la conférence « Politique de santé au travail au sein des établissements d'enseignement supérieur et de recherche: Situation et évolution », pour apporter des réponses aux problématiques de santé au travail dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, et permettre des échanges et retours d'expériences avec des experts.

Enfin, le 5 novembre, s'est tenu le séminaire « Optimiser et rénover le patrimoine immobilier universitaire: une opportunité à saisir », organisé conjointement par la CPU, la Caisse des Dépôts et le Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Après une présentation du guide « Optimiser et rénover le patrimoine universitaire », les échanges ont abordé la stratégie patrimoniale, le développement durable et les aspects financiers et de pilotage liés à la rénovation du bâti. Ils ont rassemblé 157 participants venant de 64 établissements.

4.4 | Vous outiller: les publications

+ DES GUIDES RICHES POUR UNE UTILISATION CONCRÈTE

Le guide « optimiser et rénover le patrimoine immobilier universitaire » a été publié en novembre au format e-book. Il est l'aboutissement d'un travail mené en partenariat avec la CPU, le MENESR, la Caisse des dépôts et l'Amue depuis juin 2013 et en collaboration avec les établissements. Ce guide vise à accompagner les démarches d'optimisation et de rénovation du patrimoine des établissements en leur proposant une démarche ainsi qu'une méthodologie avec des fiches pratiques et des retours d'expérience.

Il a été également décidé de publier l'étude des applications de gestion des charges et services d'enseignement. Cette publication répond, dans le contexte de la réforme de l'accréditation, à un intérêt grandissant des établissements pour le pilotage des charges liées à l'offre de formation. Au-delà des objectifs premiers de ce travail, les acteurs de cette étude ont non seulement défini les exigences fonctionnelles caractéristiques d'une application idéale mais conduit un important travail de conceptualisation. Ce sont les résultats de ce travail qu'il convenait de mettre à la disposition de la communauté. Il enrichit d'une part la réflexion qui permet, aujourd'hui, aux établissements de développer leur application; il met d'autre part en exergue le caractère empirique des méthodes d'évaluation et de projection du coût des formations employées aujourd'hui.

À la rentrée 2014, pour aider les établissements à améliorer la qualité de gestion des accidents de service, de travail et des maladies professionnelles, l'Amue, avec l'aide de plusieurs établissements d'enseignement supérieur et de recherche, a réalisé et mis en ligne un guide pratique « La gestion des accidents de services, du travail et des maladies professionnelles ».

4.5 | Nos expertises à la carte

Les experts de l'Agence sont intervenus régulièrement dans les groupes de travail organisés par nos partenaires (MENESR, CPU, réseaux professionnels, etc.) mais également au sein des établissements afin de les accompagner (par exemple dans le cadre d'un changement de système d'information de ressources humaines) ou de mener des audits organisationnels.

L'Agence a par exemple été associée aux réunions organisées par le MENESR sur la stratégie européenne « ressources humaines » des chercheurs (HRS4R).

L'université Montpellier 2 a sollicité l'Agence afin de l'accompagner pour son passage à Siham. Il s'est agi d'aider les équipes afin de structurer et organiser la démarche mais également dans un contexte prospectif d'explorer le chantier d'accompagnement au changement, en lien avec la fusion de l'établissement avec l'université de Montpellier 1.

Par ailleurs, des audits ont été menés auprès d'établissements avec deux objectifs : optimiser l'utilisation des outils de l'Agence (Apogée par exemple), établir un diagnostic d'un service ou d'une direction (processus et organisation d'une fonction « Ressources humaines », etc.) ou la formulation, après analyse, de préconisations précises en vue du réaménagement pertinent de l'organisation de la Fonction Scolarité. Dans ce dernier cas, l'audit sert à faire évoluer les métiers d'un établissement ou à objectiver une situation locale en vue de résoudre un problème (au sein d'un service scolarité par exemple).

Cet accompagnement permet, enfin, d'aider un établissement qui souhaite changer d'outil. C'est tout le sens de l'action « pré-déploiement d'un SIRH » qui a permis à chacun des établissements de se préparer aux changements organisationnels induits par un projet de cette ampleur (formations, ateliers, visites sur site, etc.).

5.0

5.0 | Et quoi de + en 2014 ?

- 5.1 | LA GBCP EN MODE PROJET
- 5.2 | L'OFFRE BOB: L'IMAGE ET LE SON
- 5.3 | DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX
- 5.4 | UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE NOS ADHÉRENTS
- 5.5 | LE CIL ET LA CNIL

5.1 | La GBCP en mode projet

En réponse aux besoins importants d'accompagnement à la mise en œuvre de la GBCP, l'Amue a mis en place fin 2014 des actions complémentaires sous la forme d'un programme dense de web conférences sur la gestion et l'organisation du projet et la conduite du changement.

- + Deux premières web conférences se sont tenues sur le chantier « Organisation » : « Réaliser l'état des lieux : cartographie des processus et diagnostic de l'existant » et le chantier « Pilotage » : « Les cartes mentales, outil de gestion de votre projet GBCP ».
- + Un premier « Point d'information des référents GBCP » a été organisé au cours duquel l'Agence a redonné des repères précieux aux établissements sur l'organisation de leur projet, sur les actions proposées. Pour aider les référents à tirer le meilleur parti du dispositif complet d'accompagnement GBCP, des rendez-vous avec ce même objectif seront proposés chaque trimestre.

Pratique: toutes les web conférences sont enregistrées et peuvent être re visionnées sur www.amue.fr

5.2 | L'offre BOB: l'image et le son



5.3 | Des échanges internationaux

En 2014, l'Agence a poursuivi ses nombreux échanges avec des organisations de mutualisation homologues et a participé à des instances couvrant, entre autres, les domaines de la formation et la vie de l'étudiant, la recherche, le décisionnel et technologiques/numériques. Chaque participation de l'Agence à des instances ou groupes de travail a donné lieu à des comptes rendus ou des retours en présentiel auprès de la communauté.

+ EUNIS

Le congrès annuel d'EUNIS (European University Information Systems) s'est tenu en Suède sur le thème de « l'Université dans l'ère du numérique » en juin dernier.

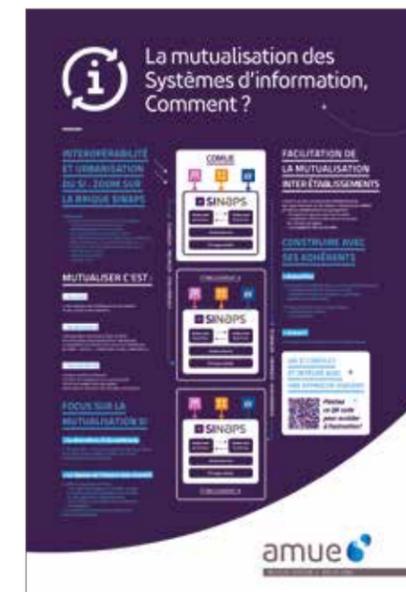
Il a réuni une cinquantaine de pays, dont 27 européens. Les populations ciblées pour ce type d'événement étaient principalement les DGS, les DSI et les Directions métiers. Les thématiques suivantes ont été abordées: Les DSI et le management de l'IT, Soutenir l'enseignement et l'apprentissage, Systèmes d'aides à la décision des universités – BI, La coopération universitaire: les consortiums, les partenariats et l'open source, sécurité et développement de logiciels.

+ EDUCAUSE

La conférence annuelle d'EDUCAUSE est l'événement phare de la communauté des Systèmes d'information et de la technologie dans l'enseignement supérieur américain. Elle a eu lieu à Orlando, en Floride, du 29 septembre au 2 octobre 2014. À cette occasion, l'Amue a présenté ses activités de mutualisation.

Cette conférence rassemble chaque année des milliers de participants autour de sujets innovants. C'est l'occasion de rencontrer et d'échanger avec nos homologues américains et internationaux et d'avoir un panorama général sur les sujets qui rythmeront l'année.

À l'occasion de cet événement, l'Amue a présenté ses activités de mutualisation au travers d'un poster: « Pooling IT and Services between Disparate Institutions: The French AMUE Example and Its 170 Affiliates »



5.4 | Une meilleure connaissance de nos adhérents

En 2014, l'Agence a poursuivi la mise en place d'un projet interne de Gestion de la Relation Client visant à donner une vue complète de ses adhérents, de leur périmètre et activités en lien avec l'Amue.

L'adhérent étant au cœur des activités, il est devenu primordial de le connaître pour mieux appréhender ses attentes et besoins.

L'objectif est double :

- + Disposer d'une base de connaissance, centrale et référente sur les adhérents Amue.
- + Savoir mieux adresser les établissements, en termes de suivi, prospections et sollicitations.

5.5 | Le CIL et la CNIL

+ EN 2014 : UNE DIMENSION NOUVELLE POUR LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Des questions communes à l'ensemble de nos solutions, portant sur la protection des données comme sur la sécurité sont clairement identifiées par nos adhérents. Le traitement de ces questions au sein de l'Agence a pris une autre dimension avec la mise en place d'un CIL, de correspondants sécurité au sein du DCSI et de nouvelles instances au niveau de l'Amue traitant des questions de sécurité. Autant de dispositifs dont bénéficieront nos produits et prestations, donc in fine nos adhérents.

6.0

6.0 | La Gouvernance

6.1 | UN CA RENOUVELÉ

6.2 | LES 172 ADHÉRENTS (AU 31.12.2014)

6.3 | COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

6.4 | BILAN FINANCIER

6.1 | Un CA renouvelé

Composition du conseil d'administration au 31 décembre 2014

Jean-Loup SALZMANN

Président de l'université Paris 13 – Paris-Nord et président de la CPU, président du CA de l'Amue

Représentant les universités

Gérard BLANCHARD

Président de l'université de La Rochelle

Khaled BOUABDALLAH

Président de l'université de Jean Monnet Saint-Étienne

Guy CATHELIN

Président de l'université de Rennes 1

François GERMINET

Président de l'université de Cergy-Pontoise

Hélène PAULIAT

Présidente de l'université de Limoges

Gilles ROUSSEL

Président de l'université Paris-Est-Marne-la-Vallée

Frédéric DARDEL

Président de l'université Paris Descartes – Paris 5

Représentant les grandes écoles

Francis COTTET

Directeur de l'École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique (ENSMA) de Poitiers

Représentant les organismes de recherche

Thierry DAMERVAL

Directeur général délégué de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)

Représentant les directeurs généraux des services des établissements d'enseignement supérieur et de recherche

Éric DUTIL

Directeur général des services de l'université de Bordeaux

Frédéric DEHAN

Directeur général des services de l'université de Strasbourg (suppléant)

Représentant les agents comptables des universités

Jean-Gilles HOARAU

Agent comptable de l'université Paris 1 Panthéon – Sorbonne, président de l'AACU

Corine BRANCALEONI

Agent comptable de l'université Paris Descartes – Paris 5 (suppléante)

Représentant le MENESR

Marie Hélène GRANIER-FAUQUERT

Directrice du pôle de contractualisation et de financement des établissements de formation et de recherche, DGESIP

Éric BERNET

Représentant de la Direction générale de la recherche et de l'innovation, DGR

6.2 | Les 172 adhérents (au 31.12.2014)

L'ÉTAT

Représenté par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉS

- + 1. Aix-Marseille Université - AMU
- + 2. Université de Picardie Jules Verne - Amiens
- + 3. Université d'Angers
- + 4. Université des Antilles et de la Guyane
- + 5. Université d'Artois
- + 6. Université d'Avignon et des pays de Vaucluse
- + 7. Université de Franche-Comté
- + 8. Université de Bordeaux
- + 9. Université Bordeaux Montaigne
- + 10. Université de Bretagne Occidentale
- + 11. Université de Caen - Basse-Normandie
- + 12. Université de Cergy-Pontoise
- + 13. Université de Savoie – Mont Blanc
- + 14. Université d'Auvergne
- + 15. Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand
- + 16. Université de Corse - Pascal Paoli
- + 17. Université de Bourgogne
- + 18. Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO
- + 19. Université d'Évry - Val d'Essonne
- + 20. Université Joseph Fourier - Grenoble 1
- + 21. Université Pierre Mendès France – Grenoble 2
- + 22. Université Stendhal - Grenoble 3
- + 23. Université de La Réunion

- + 24. Université de La Rochelle
- + 25. Université du Havre
- + 26. Université du Maine
- + 27. Université de Lille 1 - sciences et technologie
- + 28. Université de Lille 2 - droit et santé
- + 29. Université de Lille 3 – sciences humaines et sociales
- + 30. Université de Limoges
- + 31. Université de Bretagne-Sud
- + 32. Université de Lorraine
- + 33. Université Claude Bernard Lyon 1
- + 34. Université Lumière - Lyon 2
- + 35. Université Jean Moulin - Lyon 3
- + 36. Université Paris Est - Marne-la-Vallée
- + 37. Université de Montpellier
- + 38. Université Paul Valéry - Montpellier
- + 39. Université de Haute Alsace
- + 40. Université de Nantes
- + 41. Université de Nice Sophia Antipolis
- + 42. Université de Nîmes - Unimes
- + 43. Université de la Nouvelle Calédonie
- + 44. Université d'Orléans
- + 45. Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne
- + 46. Université Panthéon Assas - Paris 2
- + 47. Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3
- + 48. Université Paris Sorbonne - Paris 4
- + 49. Université René Descartes - Paris 5
- + 50. Université Pierre et Marie Curie - Paris 6

- + 51. Université Paris Diderot - Paris 7
- + 52. Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis
- + 53. Université de Paris Ouest Nanterre La Défense - Paris 10
- + 54. Université Paris-Sud
- + 55. Université Paris Est Créteil Val de Marne
- + 56. Université Paris 13 - Paris-Nord
- + 57. Université Paris-Dauphine
- + 58. Université de Pau et des pays de l'Adour
- + 59. Université de Perpignan - Via Domitia
- + 60. Université de Poitiers
- + 61. Université de la Polynésie française
- + 62. Université de Reims Champagne Ardennes
- + 63. Université de Rennes 1
- + 64. Université Rennes 2 - Haute Bretagne
- + 65. Université de Rouen
- + 66. Université Jean Monnet Saint-Etienne
- + 67. Université de Strasbourg
- + 68. Université de Toulon
- + 69. Université Toulouse 1 - Capitole
- + 70. Université Toulouse - Jean Jaurès
- + 71. Université Paul Sabatier - Toulouse 3
- + 72. Université François Rabelais - Tours
- + 73. Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis
- + 74. Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

UNIVERSITÉS DE TECHNOLOGIE

- + 75. Université de Technologie de Belfort-Montbéliard
- + 76. Université de Technologie de Compiègne
- + 77. Université de Technologie de Troyes

ÉTABLISSEMENTS

- + 78. Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES)
- + 79. Centre international d'études pédagogiques (CIEP)
- + 80. Centre national d'enseignement à distance (CNED)
- + 81. Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS)
- + 82. École centrale Lille
- + 83. École centrale Lyon
- + 84. École centrale Marseille
- + 85. École nationale d'ingénieurs de Brest (ENIB)
- + 86. École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne (ENISE)
- + 87. École nationale d'ingénieurs de Tarbes (ENIT)
- + 88. École normale supérieure (ENS)
- + 89. École normale supérieure de Cachan
- + 90. École normale supérieure de Lyon
- + 91. École normale supérieure de Rennes
- + 92. École nationale supérieure des arts et industrie textiles (ENSAIT)
- + 93. École nationale supérieure de céramique industrielle (ENSCI)

- + 94. École nationale supérieure de chimie de Clermont Ferrand (ENSCCF)
- + 95. École nationale supérieure de chimie de Lille (ENSCL)
- + 96. École nationale supérieure de chimie de Montpellier (ENSCM)
- + 97. École nationale supérieure de chimie de Paris (Chimie ParisTech)
- + 98. École nationale supérieure de chimie de Rennes (ENSCR)
- + 99. École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications (ENSEA)
- + 100. École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique (ENSMA)
- + 101. École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques (ENSMEM)
- + 102. École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise (ENSIE)
- + 103. École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen (ENSI Caen)
- + 104. Institut d'études politiques de Lille (Sciences Po Lille)
- + 105. Institut d'administration des entreprises de Paris (IAE)
- + 106. Institut d'études politiques d'Aix en Provence (Sciences Po Aix)
- + 107. Institut d'études politiques de Bordeaux (Sciences Po Bordeaux)
- + 108. Institut d'études politiques de Grenoble (Sciences Po Grenoble)
- + 109. Institut d'études politiques de Lyon (Sciences Po Lyon)
- + 110. Institut d'études politiques de Rennes (Sciences Po Rennes)
- + 111. Institut d'études politiques de Toulouse (Sciences Po Toulouse)
- + 112. Institut français de mécanique avancée (IFMA)
- + 113. Institut national polytechnique de Toulouse (INPT)
- + 114. Institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire (INSA Centre Val de Loire)
- + 115. Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA Lyon)
- + 116. Institut national des sciences appliquées de Rennes (INSA Rennes)
- + 117. Institut national des sciences appliquées de Strasbourg (INSA Strasbourg)
- + 118. Institut national des sciences appliquées de Toulouse (INSA Toulouse)
- + 119. Institut supérieur de mécanique de Paris (Supméca)
- + 120. Observatoire de la Côte d'Azur

GRANDS ÉTABLISSEMENTS

- + 121. Arts et Métiers ParisTech - École nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM)
- + 122. Collège de France

- + 123. Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)
- + 124. École des hautes études en sciences sociales (EHESS)
- + 125. École nationale des Chartes
- + 126. École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB)
- + 127. École pratique des hautes études (EPHE)
- + 128. Grenoble INP (ex INPG)
- + 129. Institut national d'histoire de l'art (INHA)
- + 130. Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)
- + 131. Institut de physique du globe de Paris (IPGP)
- + 132. Bordeaux INP (ex IPB)
- + 133. Muséum National d'Histoire Naturelle
- + 134. Observatoire de Paris

COMMUNAUTÉS D'UNIVERSITÉS ET ÉTABLISSEMENTS

- + 135. Comue Aquitaine
- + 136. Comue Université européenne de Bretagne
- + 137. Comue Université de Grenoble
- + 138. Comue Université Lille Nord de France
- + 139. Comue Université de Lyon
- + 140. Comue Université Nantes Angers Le Mans
- + 141. Comue Normandie Université
- + 142. Comue Campus Condorcet
- + 143. Comue Hésam - Hautes études - Sorbonne - Arts et métiers
- + 144. Comue Université-Paris-Cité
- + 145. Comue Université Paris-Est
- + 146. Comue Université de Toulouse

ORGANISMES DE RECHERCHE

- + 147. Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR)
- + 148. Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA)
- + 149. Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA)
- + 150. Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)
- + 151. Institut de recherche pour le développement (IRD)

ÉTABLISSEMENTS

SOUS TUTELLE DE L'AGRICULTURE

- + 152. École nationale supérieure des Sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)
- + 153. École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation - Nantes-Atlantique (ONIRIS)
- + 154. École nationale vétérinaire de Toulouse (ENVT)

- + 155. Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences (GEVES)
- + 156. Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon)
- + 157. Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agrocampus Ouest)
- + 158. Institut des Sciences et Industries du vivant et de l'environnement, AgroParisTech

ÉTABLISSEMENTS

SOUS TUTELLE DE LA CULTURE

- + 159. École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG)
- + 160. École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette (ENSPLV)
- + 161. École nationale supérieure des Arts Décoratifs (ENSAD)

ÉTABLISSEMENTS

SOUS TUTELLE DE LA DÉFENSE

- + 162. École Polytechnique
- + 163. Institut supérieur d'aéronautique et de l'espace (ISAE)

ÉTABLISSEMENT SOUS TUTELLE DE L'ÉCOLOGIE

- + 164. École des ponts ParisTech (ENPC)

ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE DE L'ÉCONOMIE

- + 165. CentraleSupélec
- + 166. École nationale supérieure des Mines d'Albi-Carmaux - Mines d'Albi
- + 167. École nationale supérieure des Mines d'Alès - Mines d'Alès
- + 168. École nationale supérieure des Mines de Nantes - Mines Nantes
- + 169. École nationale supérieure des Mines de Paris - Mines ParisTech
- + 170. Groupe des écoles nationales d'économie et de statistique (GENES)

ÉTABLISSEMENT

SOUS TUTELLE DE LA SANTÉ

- + 171. École des hautes études en santé publique (EHESP)

6.3 | Comptabilité analytique

La tenue d'une comptabilité analytique permet à l'Amue d'appréhender son activité sous l'angle des domaines et axes de son plan stratégique. Conformément au plan stratégique, trois axes structurent les activités de l'Amue :

- + L'axe Système d'information (Axe 1)
- + L'axe Formation continue des personnels (Axe 2)
- + L'axe Expertise/Accompagnement (Axe 3)

Il s'agit de retracer les charges directement affectées aux activités (dépenses de fonctionnement, masse salariale directe, immobilier direct) et indirectement (masse salariale support, charges immobilières et mobilières des services support, charges informatiques transverses, etc.) par axe/domaine.

Concernant la répartition des charges indirectes, celle-ci se fait au prorata du total de charges liées aux activités. Concernant les recettes, celles qui ne sont pas directement liées à une activité sont isolées du calcul (subvention...).

Les résultats permettent d'observer un poids financier inégal entre axes liés à la nature des activités :

- + l'axe Système d'information représente l'activité principale : 89,2 % des charges,
- + l'axe Formation continue 6,3 % des charges,
- + l'axe « Accompagnement », un effort et une expertise pour aider les établissements dans leur recherche de performance : 4,5 % des charges

Ces résultats en coût complet et hors recette non affectée (à titre principal Subvention du MENESR) font apparaître :

- + L'axe SI déficitaire en raison des constructions de SI non encore déployés à la cible et de SI encore soumis à des évolutions majeures
- + L'axe Formation déficitaire, des pistes d'amélioration du résultat sont en cours de réalisation en 2015
- + L'axe Expertise/Accompagnement excédentaire en raison de l'affectation mécanique de la cotisation.

Résultat analytique en lien avec la comptabilité

AMUE 2014	A TOTAL CHARGES	B TOTAL RECETTES	C = B-A RÉSULTATS
Axe SI	20 971 737,32	15 027 800,75	↓ - 5 943 936,57
Axe formation	1 474 093,80	1 170 189,39	↓ - 303 904,41
Axe accompagnement	1 050 660,80	1 738 225,24	↑ 687 564,57
RÉSULTAT ACTIVITÉS	23 496 491,80	17 936 215,38	- 5 560 276,42
Subventions		9 482 451,00	= 9 482 451,00
Licences Oracle	227 817,78	516 603,55	↑ 288 785,77
Autres		17 979,75	↑ 17 979,75
Financières (comptes 66,76)	4 944,71		↓ - 4 944,71
Exceptionnelles (comptes 67,77)	80,00	19 586,02	↑ 19 506,02
Amortissements et Provisions (comptes 68,78)	1 566 145,62	829 051,16	↓ - 737 094,46
RÉSULTAT COMPTABILITÉ GÉNÉRALE	25 295 479,91	28 801 886,86	↑ 3 506 406,95

6.4 | Bilan financier

Compte de résultat de l'exercice 2014

CHARGES	2013	2014
Consommations de l'exercice	15 885 343,34	13 925 298,64
Charges de personnel	9 262 579,93	9 339 108,20
Impôts et taxes	426 373,62	449 857,19
Amortissements et provisions	1 166 265,52	1 524 169,68
Autres charges	123 433,91	57 046,20
Montant total des charges	26 863 996,32	25 295 479,91
BÉNÉFICE	1 195 689,02	3 506 406,95

PRODUITS	2013	2014
Ventes et prestations des services	17 771 496,37	18 282 069,93
Subventions	9 482 451,00	9 482 451,00
Autres	737 540,05	1 017 779,91
Produits financiers	1 446,79	0
Produits exceptionnels	66 751,13	19 586,02
Montant total des produits	28 059 685,34	28 801 886,86

+ LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement sont de 1 156 519,32 € et se décomposent comme suit :

- + Immobilisations incorporelles pour 61 038,73 €
- + Immobilisations corporelles pour 852 495,59 €
- + Immobilisations financières pour 242 985 €

+ LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

La capacité d'autofinancement est l'ensemble des ressources brutes restant à l'Amue à la fin du cycle de sa gestion courante. Elle permet à l'Amue de se développer en assumant elle-même ses besoins d'investissement. La capacité d'autofinancement est égale à la différence entre les produits encaissables (c'est-à-dire qui génèrent des recettes réelles) et les charges décaissables (qui entraînent des dépenses réelles).

La capacité d'autofinancement s'élève à 4 243 501,41 € en 2014.

+ FONDS DE ROULEMENT

Le fonds de roulement mesure l'excédent des capitaux permanents de l'actif net immobilisé. Il s'élève à 16,03 M€ (12,6 M€ en 2013) soit une augmentation de 3,4 M€.

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	2013	2014
Capacité d'autofinancement de l'exercice	2 317 123,68	4 243 501,41
+ réduction d'actifs immobilisés	116 000,00	340 377,06
- acquisitions d'actifs immobilisés	1 843 758,00	1 156 519,32
= VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	589 365,68	3 403 874,20

+ BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ET TRÉSORERIE

Le besoin en fonds de roulement mesure les besoins de financement nés des décalages liés au cycle de fonctionnement. En 2014 il est négatif à hauteur de 667 781,74 €.

L'Amue dispose d'un fonds de roulement positif et d'un besoin de fonds de roulement devenu négatif depuis 2013 : la trésorerie de l'Amue est positive et en légère hausse pour atteindre 16,74 M€ fin 2014.

	2013	2014
Fonds de roulement net global	12 609 020,00	16 039 378,94
Besoins en fonds de roulement	- 3 766 839,00	- 667 781,74
Trésorerie	16 375 859,00	16 740 121,58

Ce niveau de fonds de roulement permet à l'Amue de faire face aux engagements liés aux projets de complément et de renouvellement de son offre SI.

